



CARTE DE CREDIT

BEObANK EXTRA WORLD MASTERCARD

Plus de nouvelle ouverture
depuis le 26/04/2021

beObank
Vous êtes bien entouré

ATTENTION, EMPRUNTER DE L'ARGENT COÛTE AUSSI DE L'ARGENT



CARTE DE CREDIT BEOBANK EXTRA WORLD MASTERCARD

Votre réflexe paiement de tous les jours



Pour vos courses

Vous pouvez payer dans des millions de commerces en Belgique et ailleurs.*



Pour retirer du cash

Votre carte vous donne accès à plus d'un million de distributeurs de billets.**



Pour vos achats sur internet

Mastercard SecureCode vous permet de payer de manière sécurisée sur internet.



Pour faire ce qui vous plaît

Sorties improvisées, coup de cœur, envie d'offrir,... Possible, avec votre carte !



Au resto

Votre carte de crédit vous permet toutes les gourmandises !



Sur la route

Péages, essence, tickets de parking, pauses-café,... Partez tranquille avec votre carte.



Achats imprévus

Frigo, ordinateur, appareil photo,...? Pas de souci. Avec votre carte de crédit, vous remboursez à votre rythme.

De plus, vous pouvez payer vos petites dépenses 'sans contact' rapidement et facilement.



* Voir la liste des pays où vous ne pouvez pas utiliser votre carte de crédit Beobank.



** Le montant des frais portés en compte lors de chaque retrait d'espèces est mentionné dans les tarifs de la Banque.

Liberté et flexibilité

- **Disposez d'une ligne de crédit confortable** à votre mesure⁽¹⁾. À utiliser pour vos achats, imprévus ou quotidiens.
- **Choisissez comment vous remboursez**
Dès réception de votre relevé mensuel, vous remboursez :
 - soit immédiatement la totalité,
 - soit chaque mois le montant de votre choix avec un minimum de 1/18^{ème} ou 1/20^{ème} (selon le montant de la ligne de crédit) de la réserve financière utilisée, avec un minimum de 25€⁽²⁾.

Le montant total que vous devrez payer dépend de l'utilisation que vous ferez de votre ouverture de crédit.

- **Inutile de changer de banque**
Pour obtenir votre carte de crédit Beobank, vous n'êtes pas obligé(e) d'ouvrir un compte à vue chez Beobank. **Mais cela est possible bien sûr. Renseignez-vous sur nos formules.**

Banque à distance et Services en ligne

L'abonnement 'banque à distance' associé à votre carte de crédit vous permet d'avoir accès à nos services en ligne mais également de confirmer vos achats sur internet.

- **Beobank Online et Beobank Mobile**
Pour **consulter et gérer le compte de votre carte de crédit sur internet**. En un clin d'œil, vous voyez votre solde disponible et vous pouvez vérifier vos dernières transactions. Beobank propose aussi d'obtenir les relevés de compte directement en ligne.
- **Beobank Alert**
Pour recevoir gratuitement par email et/ou sms toutes sortes de messages concernant votre carte de crédit. **Un meilleur contrôle de vos dépenses est ainsi assuré.** Pour vous inscrire à Beobank Alert, rendez-vous dans Beobank online ou appelez Beobank Service Center.
- **Achats en ligne**
Pour garantir la sécurité lors de vos achats en ligne, il vous sera souvent demandé de vous authentifier. Pour cela, vous devez disposer d'un abonnement 'banque à distance'. Si ce n'est pas le cas, rendez-vous dans **votre agence** ou sur www.beobank.be afin d'en faire la demande.

Cotisation /an	5€
Ligne de crédit	2.400€ (par exemple)
Limite de retrait (en Belgique)	1.000€ par 24h
Limite de retrait (à l'étranger)	1.000€ par 24h

⁽¹⁾ Exemple : **ouverture de crédit à durée indéterminée de 2.400€**. Taux annuel effectif global de **11,49%** (taux débiteur actuariel variable : **11,05%**) avec une cotisation annuelle de **5€**.

Sous réserve d'acceptation de votre dossier et d'accord mutuel. Taux en vigueur au 10/05/2021.

⁽²⁾ 1/18^{ème} (si votre ligne de crédit est inférieure ou égale à 5.000€) ou 1/20^{ème} (si votre ligne de crédit est supérieure à 5.000€) de la réserve financière utilisée (hors cotisation annuelle) avec un minimum de 25€ (sauf si le montant dû est inférieur à 25€; dans ce cas, vous payez ce montant), majoré de la cotisation annuelle.

ATTENTION, EMPRUNTER DE L'ARGENT COÛTE AUSSI DE L'ARGENT

CARTE DE CREDIT

LA BEOBANK EXTRA WORLD MASTERCARD VOUS PERMET DE PROFITER DE RÉDUCTIONS SUR VOS ACHATS

AVANTAGES PERMANENTS ⁽¹⁾

Vous recevez **3% de réduction sur tous les achats effectués** avec la carte Beobank Extra World Mastercard pendant les 3 premiers mois qui suivent l'octroi de la carte.

Après ces 3 mois, **vous recevrez 1% de réduction sur vos achats jusqu'à 100€ inclus** et 0,5% de réduction sur les achats d'un montant supérieur à 100€. **En Belgique comme à l'étranger.**

Ces réductions sont à chaque fois automatiquement créditées sur le relevé de compte qui suit le relevé mentionnant votre achat.

Des questions au sujet de l'utilisation de votre carte ?

Contactez **Beobank Service Center** au **02 622 20 00**



(1) Seulement valable sur vos achats (non valable sur les retraits d'argent, la cotisation annuelle, les frais, les intérêts, les transferts à partir du compte de la carte de crédit, les achats de crypto monnaie et les transactions via un intermédiaire tel qu'un portefeuille électronique ou une plateforme de paiement si celles-ci sont assimilées à des transactions cash). **100€ maximum remboursés par année calendrier.** Le compteur est remis à zéro chaque année après la date du relevé de janvier. Beobank se réserve le droit de modifier à tout instant et de manière unilatérale les conditions du programme cash back. Le cas échéant, vous en serez informé au minimum 2 mois à l'avance.

(2) Beobank a conclu ces assurances en faveur des détenteurs d'une Beobank Extra World Mastercard. Ces couvertures sont souscrites auprès de l'entreprise Europ Assistance Belgium, TVA BE 0738.431.009 RPM Bruxelles, Cantersteen 47, 1000 Bruxelles, succursale belge d'Europ Assistance SA, assureur de droit français ayant son siège social au 2, rue Pillet-Will à 75009 Paris, France (451 366 405 RCS Paris), agréée sous le code 0888 pour les branches 1, 9, 13, 16 et 18 sous la surveillance de la Banque Nationale de Belgique, Boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles. Europ Assistance traite vos données personnelles conformément à la réglementation RGPD. Vous trouverez sa déclaration de confidentialité sur : www.europ-assistance.be/fr/vie-privée. Toute plainte peut être adressée au Complaints Officer, complaints@europ-assistance.be, tél. : 02/541 90 48 ou à l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles. Consultez les conditions générales pour les définitions, les garanties, les indemnités, les exclusions et les procédures de déclaration de sinistre. En cas de litige, les conditions générales d'assurance prévalent sur cette page web.

(3) Vous trouverez la liste complète des exclusions et restrictions dans les Conditions générales.

3 ASSURANCES INCLUSES ⁽²⁾ !



Assurance achats

Une assurance achats exclusive pour plus de sécurité. Lorsque vous payez vos achats avec votre carte de crédit Beobank, ceux-ci sont assurés en cas de vol caractérisé ou de dommage accidentel⁽²⁾.

L'Assurance achats couvre vos achats⁽³⁾ :

- de minimum 50 euros que vous payez avec votre carte, tant en Belgique qu'à l'étranger ;
- en cas de vol par effraction ou agression, ou de dommage accidentel ;
- pendant 200 jours à partir de la date d'achat ;
- jusqu'à 3.000 euros par an.

Téléchargez ici la Déclaration de sinistre Assurance achats.

+1 Garantie prolongée

Un an de garantie supplémentaire sur les appareils électriques, électroniques et informatiques.

Vous disposez d'une prolongation d'un an de la garantie initiale (en plus des 2 ans de garantie du fabricant) sur toute une série d'appareils électroménagers (produits 'blancs'), d'appareils électroniques audio et vidéo (produits 'bruns') et d'appareils informatiques à usage privé (produits 'gris')⁽³⁾.

L'assurance Garantie prolongée couvre :

- les appareils de minimum 50 euros achetés en magasin en Belgique et payés avec votre carte de crédit Beobank ;
- jusqu'à 2.000 euros par sinistre et par an.

Téléchargez ici la Déclaration de sinistre Garantie prolongée.



Safe Online

Avec votre carte Beobank, vous faites votre shopping, devant votre PC, tablette ou smartphone de manière sûre, tant en Belgique qu'à l'étranger

En cas de non-livraison ou de dégât subi par un bien neuf d'une valeur de minimum 50 euros acheté via un magasin en ligne (mais pas via un site de vente aux enchères) hébergé au sein de l'Union européenne ou aux États-Unis, l'assureur interviendra auprès du vendeur afin de trouver une solution satisfaisante.

L'assurance Safe online intervient :

- lorsqu'aucune solution n'est trouvée ;
- jusqu'à 1.250 euros par sinistre et par an.

Téléchargez ici la Déclaration de sinistre Safe Online.

Téléchargez les **Conditions générales** des assurances liées à la Beobank Extra World Mastercard
www.beobank.be

